

Cursus Jazz et musiques improvisées

Sommaire

Enseignants	5
1/ Dominante Jazz et musiques improvisées	7
Admission	9
Épreuves (durée maximale 30').....	9
Contenu et organisation des études	10
Schéma de la dominante “Jazz et musiques improvisées”	10
a/ Tronc commun.....	11
Unité d'enseignement «Relevé»	11
Unité d'enseignement «Harmonie jazz au clavier»	11
Unité d'enseignement «Formation de l'oreille»	11
Unité d'enseignement «Histoire / Analyse / Commentaire d'écoute».....	11
Unité d'enseignement «Écriture»	11
b/ Matières complémentaires.....	12
Modalités d'évaluation	13
a/ Contrôle continu	13
b/ Examens.....	13
Tronc commun	13
Éléments instrumentaux complémentaires	14
Diplômes	15
BEM Jazz et musiques improvisées.....	15
CEM Jazz et musiques improvisées.....	15
DEM Jazz et musiques improvisées	15
Cycle de préparation à l'enseignement supérieur	16
Modalités d'entrée	16
Durée des études	16
Objectifs et contenus.....	16
Cycle de spécialisation Jazz et musiques improvisées	17
Modalités d'entrée	17
Durée des études	17
Objectifs et contenus.....	17
Diplôme de spécialisation.....	17

2/ Pratiques collectives	19
A - Pratiques collectives jazz et musiques improvisées	21
Admission	21
<i>1er et 2e cycles</i>	21
<i>Cycles d'orientation</i>	21
Objectifs, contenu et organisation des études.....	21
<i>Objectifs</i>	21
<i>Contenu</i>	21
<i>Organisation</i>	21
Validation	21
B - Schéma des pratiques collectives	23
3/ Autres Unités d'enseignement	25
UE Instrument complémentaire	27
UE Initiation Jazz et musiques improvisées	28
UE Pôle Son	29

Enseignants

Michaël Alizon

Techniques d'improvisation instruments à vent
Pratiques collectives improvisées
Initiation jazz et musiques à improviser vents

Philippe Aubry

Techniques d'improvisation instruments à vent
Pratiques collectives improvisées

Jean-Daniel Hégé

Techniques d'improvisation cordes contrebasse,
guitare basse, violon, violoncelle...)
Pratiques collectives improvisées

Jean-Pierre Herzog

Techniques d'improvisation guitare
Pratiques collectives improvisées
Guitare jazz complémentaire

Luc Isenmann

Techniques d'improvisation batterie

Erwin Siffer

Techniques d'improvisation piano
Pratiques collectives improvisées
Piano jazz complémentaire

Claudia Solal

Techniques d'improvisation voix
Chant complémentaire
Groupe vocal

Bernard Struber

Techniques d'improvisation guitare
Pratiques collectives improvisées
Piano jazz complémentaire
Pratiques culturelles

Thomas Vandevenne

Batterie jazz complémentaire

Eric Watson

Techniques d'improvisation piano
Pratiques collectives improvisées
Piano jazz complémentaire

1/

Dominante Jazz et musiques improvisées

Admission

L'inscription au concours d'entrée (tous niveaux) doit être effectuée auprès du service scolarité du Conservatoire. Le candidat prendra alors connaissance du programme du concours. L'admission définitive a lieu début septembre (sauf pour le Cycle à orientation professionnelle régionalisé) sous la forme d'une épreuve dont le degré de difficulté est en rapport avec le niveau d'entrée du cycle correspondant.

La liste des pièces imposées est conçue pour permettre d'évaluer les compétences du candidat dans l'esthétique du jazz issu de la tradition.

Cette liste, ainsi que les dates des concours, sont à retirer à la scolarité ou à télécharger depuis le site internet du Conservatoire.

Épreuves (durée maximale 30')

Exécution d'œuvres avec improvisations, choisies par le jury au moment de l'épreuve au sein d'une liste proposée par le candidat. Cette liste inclut un morceau imposé. Le jury pourra demander une improvisation sur des critères précis.

Cette prestation sera suivie d'un entretien avec le jury pouvant, selon les cas, inclure des tests d'audition (intervalles, accords, rythmes, reconnaissance de formes...), des tests de connaissance musicale (musiques du monde, histoire du jazz et de la musique...) ainsi que des questions portant sur la motivation, le parcours musical...

Important

Le candidat pourra se produire en solo ou au sein d'une formation de son choix.

Le Conservatoire mettra à sa disposition une batterie, des amplis guitare et guitare basse, un piano, un clavier électronique.

Dans tous les cas, aucun accompagnement ne sera fourni par le Conservatoire.

Aucun candidat ne pourra se présenter plus de trois fois à ce concours

Limite d'âge : 30 ans

Contenu et organisation des études

Schéma de la dominante “Jazz et musiques improvisées”

<p>Dominante DJEMI</p> <p>Cycle II (4 ans maximum) Admission sur concours d'entrée</p>
<p>3 Unités d'enseignement (au minimum)</p> <p>+</p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'improvisation (piano, vents, chant, guitare, cordes frottées, basse, batterie) <ul style="list-style-type: none"> • 1 pratique culturelle • 1 pratique collective
<p>Brevet d'études musicales (BEM) – Passage en cycle III</p>

<p>Cycle à orientation amateur (COA) (2 à 3 ans) Admission sur concours d'entrée ou à l'issue du cycle précédent</p>	<p>Cycle à orientation professionnelle (COP) (2 à 3 ans) Admission sur concours d'entrée régionalisé</p>
<p>4 Unités d'enseignement (au minimum)</p> <p>+</p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'improvisation (piano, vents, chant, guitare, cordes frottées, basse, batterie) <ul style="list-style-type: none"> • 1 pratique culturelle • 1 pratique collective • 1 UE complémentaire au choix 	<p>6 Unités d'enseignement (au minimum)</p> <p>+</p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'improvisation (piano, vents, chant, guitare, cordes frottées, basse, batterie) <ul style="list-style-type: none"> • 2 pratiques culturelles • 1 pratique collective • 2 UE complémentaire au choix
<p>UE complémentaires : Pratique collective, pratique culturelle, instrument complémentaire (piano, batterie, contrebasse, guitare, vents), atelier Son, cours dans d'autres départements, etc.</p>	
<p>Certificat d'études musicales (CEM) Obtention du CEM : 4 UE</p>	<p>Diplôme d'études musicales (CEM) Obtention du DEM : 6 UE</p>

a/ Tronc commun

Les études commencent en cycle II.

Le contenu pédagogique de la dominante «jazz et musiques improvisées» s'articule à partir d'un tronc commun regroupant trois pôles d'intérêt :

1. **Pratique instrumentale individuelle (Techniques d'improvisation)**
Batterie, contrebasse, guitare, guitare basse, piano, vents, voix
2. **Pratiques collectives**
Petites et moyennes formations, groupe vocal, improvisation collective, musiques traditionnelles...
3. **Pratiques culturelles**
Relevé, harmonie jazz au clavier, formation de l'oreille, analyse/histoire du jazz et des musiques concomitantes, écriture.

Unité d'enseignement «Relevé»

Transcription sous forme de partition d'une musique improvisée. Apprendre une méthode d'analyse pour enrichir la compréhension et l'écoute des œuvres, élargir sa culture musicale.

Étude d'une série de pièces caractéristiques de l'histoire du jazz par : le contexte historique, le contexte esthétique, un relevé de certaines parties musicales, une analyse détaillée de la musique.

Les recherches seront prises en charge à tour de rôle par les étudiants et seront mises en commun pendant les cours.

Unité d'enseignement «Harmonie jazz au clavier»

Consolidation et affinement de l'assimilation des accords de septième issue des 24 tonalités. Renversements, extensions et altérations conventionnelles, aussi bien de nature diatonique que chromatique. Harmonisation des thèmes de jazz. Analyse harmonique des compositions de jazz par basse chiffrée. Affinement de l'aptitude à la transposition des grilles harmoniques à travers des 24 tonalités. Connaissance des modes issus de la gamme diatonique et assimilation de leur utilisation dans le cadre de l'improvisation dite harmonique. Assimilation et utilisation des gammes synthétiques ayant un rôle prépondérant dans le jazz contemporain.

Unité d'enseignement «Formation de l'oreille»

Trois niveaux de formation basés sur la pratique d'intervalles successifs étudiés dans un contexte atonal. Une pédagogie ludique stimule le travail d'écoute, de reproduction, d'improvisation, de disordination, de polyrythmie. La stimulation permanente de la mémoire et le partage polyphonique sont au cœur de cet enseignement.

Unité d'enseignement «Histoire / Analyse / Commentaire d'écoute»

Connaissance, analyse et réflexion personnelle à propos du jazz et de son histoire, des musiques improvisées, des musiques concomitantes (musique contemporaine, rock, musique ethnique, musique électronique...), structuration et argumentation du commentaire, développement du sens critique...

Unité d'enseignement «Écriture»

- Projection et enchaînement d'accords en positions larges (aperçu de l'harmonie vocale classique), en positions serrées (tradition du *big band*) ;
- Étude d'autres systèmes harmoniques (quartes, secondes, polytonalité, sérialisme...);
- Techniques d'écriture linéaire, aperçu des techniques du contrepoint ;
- Étude et pratique de combinaisons rythmiques liées à la musique du XXe siècle ;

- Étude modale approfondie ;
- Étude de l'univers harmonique de quelques maîtres du jazz (G. Gershwin, D. Ellington, H. Silver, J. Henderson, C. Mingus, J. Coltrane, W. Shorter...) ;
- Analyse d'œuvres (toutes les époques) ;
- Étude de l'orchestration ;
- Compositions personnelles.

b/ Matières complémentaires

L'enseignement des matières du tronc commun doit être complété par d'autres éléments enseignés au sein du DJEMI (autre pratique collective, autre pratique culturelle, instrument complémentaire, atelier son...), ainsi que par celui des autres départements du Conservatoire (initiation aux divers instruments, chœur, culture musicale, voix, théâtre, danse...)

Les élèves du DJEMI pourront faire le choix d'un instrument complémentaire (en fonction des places disponibles) soit au sein du DJEMI (batterie, contrebasse, vents, piano, guitare), soit au sein des classes traditionnelles du Conservatoire.

Modalités d'évaluation

a/ Contrôle continu

Le contrôle continu est destiné à évaluer l'assiduité, la motivation, la qualité et la quantité du travail, les possibilités artistiques et l'ouverture d'esprit de l'élève. Il se fera sous la forme d'une note globale et pourra ou non être pris en compte lors des examens.

b/ Examens

Tronc commun

■ *Brevet d'Études musicales*

Obtention du Brevet et accession en cycle d'orientation, avec au minimum les 3 éléments du tronc commun (l'étudiant s'engage à fréquenter avec assiduité au moins 3 matières du DJEMI dès son admission dans le département).

- **Techniques instrumentales individuelles et collectives :**
programme de 15 min. représentatif du travail effectué durant le cycle, comprenant l'interprétation d'un morceau imposé (connu 6 semaines avant le début des épreuves) et une épreuve d'autonomie (morceaux donnés 4 jours avant les épreuves)
- **Pratique collective au choix :** contrôle continu
- **Pratique culturelle :** contrôle continu

■ *Fin du Cycle à orientation amateur (COA) - Certificat d'études musicales (CEM)*

Avec les 4 éléments du tronc commun minimum.

- **Techniques instrumentales individuelles et collectives – UE double :**
Un programme libre d'une durée de 20 mn environ et représentatif des compétences de l'étudiant dans divers aspects du jazz et des musiques improvisées. Ce programme doit intégrer une pratique collective.
Cette épreuve valide la technique d'improvisation et une pratique collective.
- **Pratique culturelle au choix :** devoir écrit
- **UE complémentaire au choix (contrôle continu) :**
pratique collective, pratique culturelle, instrument complémentaire (piano, batterie, contrebasse, guitare, vents), atelier Son, cours dans d'autres département...

■ *Fin du Cycle à orientation professionnelle - Diplôme d'études musicales (DEM)*

Avec les 6 éléments du tronc commun minimum.

- **Techniques instrumentales et collectives :**
interprétation d'un programme musical de 30 min. Le programme devra comprendre :
 - l'interprétation d'un morceau imposé (connu 6 semaines avant le début des épreuves) ;
 - une pièce en solo ;
 - une pièce au sein d'un effectif élargi et qui mettra en valeur les capacités du candidat à développer et conduire un projet musical ;
 - une pratique collective.Cette épreuve valide la technique d'improvisation et une pratique collective.

- **2 pratiques culturelles au choix** : devoir écrit
- **2 UE complémentaires au choix** (contrôle continu) :
Pratique collective, pratique culturelle, instrument complémentaire (piano, batterie, contrebasse, guitare, vents), atelier Son, cours dans d'autres département...

Important : Les U.E. validées pour l'obtention du CEM ne peuvent pas être comptabilisées une nouvelle fois pour l'obtention du DEM.

Éléments instrumentaux complémentaires

- **Fin du 2e cycle :**
Pratiques collectives complémentaires, instrument complémentaire : contrôle continu
- **Fin du Cycle d'orientation :**
Pratiques collectives complémentaires, instrument complémentaire : contrôle continu

Diplômes

BEM Jazz et musiques improvisées

Trois unités d'enseignement obligatoires

+

- Technique d'improvisation
- Une pratique collective
- Une pratique culturelle

CEM Jazz et musiques improvisées

Quatre unités d'enseignement obligatoires

+

- Technique d'improvisation
- Une pratique collective
- Une pratique culturelle
- 1 unité d'enseignement (UE) complémentaire au choix parmi :
 - une deuxième pratique collective
 - une deuxième pratique culturelle
 - instrument complémentaire DJEMI
 - Atelier Son
 - UE en option : autres enseignements du CRR ou enseignements extérieurs au CRR (à valider par la direction).

Le choix des éléments se fera selon les besoins réels de l'étudiant et en accord avec les professeurs du département.

DEM Jazz et musiques improvisées

Six unités d'enseignement obligatoires

+

- Technique d'improvisation
- Deux pratiques culturelles
- Une pratique collective
- 2 unités d'enseignement complémentaires au choix parmi :
 - une pratique collective
 - pratique culturelle
 - instrument complémentaire DJEMI
 - Atelier Son
 - UE en option : autres enseignements du CRR ou enseignements extérieurs au CRR (à valider par la direction).

Le choix des éléments se fera selon les besoins réels de l'étudiant et en accord avec les professeurs du département.

Cycle de préparation à l'enseignement supérieur

Ouvert aux étudiants du Conservatoire titulaires d'un DEM, désirant préparer et présenter un concours d'entrée en Licence – DNSPM.

Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier et lettre de motivation adressée à la direction.

Puis concours d'entrée sur épreuves en fonction des places :

- programme libre de 15 mn environ.
- entretien avec le jury, questions concernant la motivation, le parcours musical, les techniques et l'histoire de la musique.

Durée des études

1 an

Objectifs et contenus

Programme élaboré en fonction des besoins de l'élève.

Préparation aux concours d'entrée en Licence – DNSPM.

L'élève s'engage à se présenter à au moins 3 concours durant l'année scolaire.

L'élève devra également suivre une pratique collective et l'unité d'enseignement «initiation à la pédagogie».

Cycle de spécialisation

Jazz et musiques improvisées

Ouvert aux étudiants titulaires d'un DEM ou d'un diplôme étranger équivalent.

Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier et lettre de motivation adressée à la direction.

Puis concours d'entrée sur épreuves en fonction des places :

- programme libre de 15 minutes environ, comprenant au moins une pièce en solo (sans accompagnement) ;
- entretien avec le jury, questions concernant la motivation, le parcours musical, les techniques et l'histoire de la musique.

Durée des études

2 à 4 semestres pour passer le diplôme

Possibilité de ne rester qu'un semestre : une attestation sera délivrée à la sortie.

Le cursus sera organisé « à la carte » pour chaque étudiant concerné, en accord avec la direction du Conservatoire.

A titre exceptionnel, il peut être accordé un congé ou un auditorat d'un semestre maximum.

Objectifs et contenus

Les objectifs seront définis par chaque professeur en relation avec chaque élève selon son projet.

Selon le cas, les études peuvent consister en l'acquisition de nouvelles compétences techniques et musicales, mais aussi en l'approfondissement et l'élargissement des bases des répertoires improvisés.

Diplôme de spécialisation

Prestation publique 30 minutes correspondant au travail et aux projets effectués durant le cycle.

2/ Pratiques collectives

A - Pratiques collectives jazz et musiques improvisées

Admission

L'admission se fait dans le cadre du département jazz et musiques à improviser.
L'inscription doit être effectuée courant septembre, en même temps que celle aux cours dominants.

1er et 2e cycles

Les pratiques collectives sont destinées aux élèves du cursus classique à partir du cycle I troisième année, aux élèves en cycle II dominante «Jazz et musiques improvisées», et aux élèves en UE «Initiation au jazz et aux musiques improvisées» selon leur niveau instrumental. La priorité sera accordée aux élèves non percussionnistes.

Cycles d'orientation

Les pratiques collectives sont destinées aux élèves du département Jazz et musiques improvisées et/ou du cursus classique, ainsi qu'aux élèves en UE «Initiation Jazz et musiques improvisées».
Le niveau instrumental minimum requis est celui du cycle d'orientation.
L'accès à certains ateliers peut être limité aux élèves en dominante «Jazz et musiques improvisées».

Objectifs, contenu et organisation des études

Objectifs

Développer l'écoute, le son, le rythme, l'interprétation, l'improvisation...

Contenu

Initiation à l'improvisation en général, par les fondements de toute musique organisée (travail du timbre, de la mélodie, du rythme, de l'harmonie, de la forme, d'un scénario...) et orientations musicales variées (jazz, rock, musiques improvisées, formes de la musique classique, atelier son...).
La transmission peut être orale ou écrite.

Organisation

Les pratiques collectives jazz et musiques improvisées sont un enseignement essentiel dans la formation du musicien, quelque soit son univers de prédilection. Elles s'organisent sous la forme d'ateliers de trois à quinze instrumentistes et autour des cycles I, II et d'orientation dits classiques issus du projet pédagogique du Conservatoire.

Les élèves sont acceptés dans la limite des places disponibles, à raison d'un maximum de deux pianistes par atelier.

Validation

Évaluation : Contrôle continu

Fin du 1er cycle (durée maximale : 2 ans)

Attestation de fin de 1er cycle.

Passage en 2e cycle.

Fin du 2e cycle (durée maximale : 2 ans)

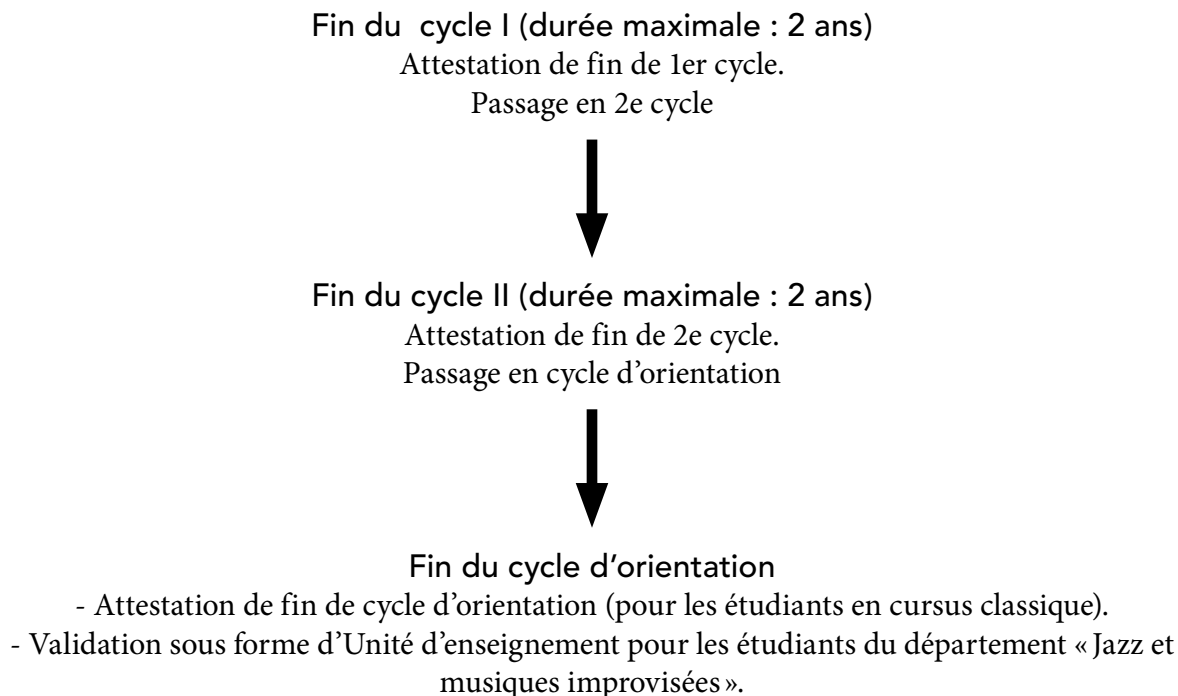
Attestation de fin de 2e cycle.

Passage en cycle d'orientation.

Fin du cycle d'orientation

- Attestation de fin de cycle d'orientation (pour les étudiants en cursus classique).
- Validation sous forme d'Unité d'enseignement pour les étudiants du département «Jazz et musiques improvisées».

B - Schéma des pratiques collectives



Le calendrier annuel des pratiques collectives est transmis par la scolarité.

**3/
Autres
Unités d'enseignement**

UE Instrument complémentaire

Critères d'admission

- Être en COA ou COP du département « Jazz et musiques improvisées »
- Lettre de motivation adressée à la direction et entretien avec le professeur.
- En fonction des places disponibles

Objectif

Initiation à un deuxième instrument

Professeurs

M. Alizon, P. Aubry, J.-M. Foltz, J.-D. Hégé, J.-P. Herzog, B. Struber, T. Vandevenne

Durée

1 à 2 ans

Fréquence

30 min. par semaine pour les cours instrumentaux

Jour et heure de cours

À fixer avec le professeur

Salle

À préciser

Mode d'évaluation

Contrôle continu

UE Initiation

Jazz et musiques improvisées

Critères d'admission

- À partir du second cycle d'instrument (cursus classique)
- Lettre de motivation adressée à la direction et entretien avec le professeur.
- En fonction des places disponibles

Objectif

Approche culturelle et instrumentale du jazz et des musiques improvisées

Professeurs

M. Alizon, P. Aubry, J.-M. Foltz, J.-D. Hégé, J.-P. Herzog, B. Struber, T. Vandevenne

Durée

1 à 2 ans

Fréquence

- 30 min. par semaine pour les cours instrumentaux.
- Pratique collective optionnelle

Jour et heure de cours

À fixer avec le professeur

Salle

À préciser

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Remarque

l'UE initiation Jazz et musiques improvisées peut servir à préparer au concours d'entrée en dominante DJEMI en second cycle ou en cycle d'Orientation

UE Pôle Son

Création sonore + initiation Max/MSP

Critères d'admission

- À partir du 2e cycle (4e année), sur avis de l'enseignant de l'U.E. et en fonction des places disponibles.
- Étudiants en composition dans le cadre de leur cursus.

Ouvert aux étudiants de l'Académie supérieure de musique de Strasbourg / Haute école des arts du Rhin

Objectifs

- Création d'une œuvre électroacoustique (œuvre sur support, musique mixte, installation sonore multi-canal, musique sur images).
- Connaissance de la chaîne électro-acoustique (prise de son, gestion de fichiers audio, traitements basiques, mastering).
- Découverte du répertoire historique des musiques concrètes, électroniques et électroacoustiques et des nouveaux outils numériques de traitement du son (synthèse, temps réel).
- Approche du design sonore.

Contenu

- Initiation au banc de montage Protools et ses plugins.
- Initiation à quelques outils de l'IRCAM (Audiosculpt - Spat)
- Initiation à Max/MSP (gestion en temps réel d'un flux midi et/ou audio)
- Collaboration artistique avec d'autres départements (DMI, Danse, projet HEAR)
- Création d'une pièce personnelle qui devra être jouée au cours d'une des manifestations proposées par le Pôle son

Professeur

Philippe Aubry

Durée

1 an

Fréquence

2 heures par quinzaine

Salle

Studio

Jour du cours

Jeudi

Mode d'évaluation

Contrôle continu (participation aux projets) et assiduité.

